



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	44-5034-2	Numéro de la version :	1.00
Date de parution :	2025/04/25	Remplace la version datée de :	Première publication

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériau d'étanchéité pour l'aérospatiale AC-730 C-8

Numéros d'identification de produit

70-0053-0107-5 75-0002-0583-3 75-0002-0584-1 75-0002-0586-6 75-0002-0598-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Agent D'étanchéité

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiche de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

43-9300-5, 30-3185-3

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent

dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	43-9300-5	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2026/07/08	Remplace la version datée de :	2025/04/24

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU D'ÉTANCHÉITÉ POUR L'AÉROSPATIALE AC-730 C-8 CATALYSEUR

Numéros d'identification de produit

LA-T100-3380-8	LA-T100-3520-9	LA-T100-3532-4	LA-T100-3624-4	LA-T100-3641-9
LA-T100-3845-0	41-0020-0205-7	42-0044-2287-1		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Agent de durcissement

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aéros spatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave.

Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux | système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :

Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Porter des gants de protection.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. Se rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

5% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Dioxyde de Manganèse	1313-13-9	30 - 50 Secret Fabrication *	Oxyde de manganèse (MnO ₂)
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	20 - 45	Dibenzoate d'oxydiéthylène
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	< 15	Dibenzoate d'oxydi-1,1-propanediyle
Zéolithes	1318-02-1	1 - 10	Zéolithes
ACIDE ISOSTEARIQUE	30399-84-9	< 5	Acide isooctadécanoïque
Silice	7631-86-9	< 5	Silice
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	< 3	Oxyde d'aluminium (non fibreux)
Oxyde de disodium	1313-59-3	< 2	Oxyde de disodium (Na ₂ O)
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la	68909-20-6	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice

silice			
--------	--	--	--

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un équipement de protection complet (Bunker Gear) et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre

choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Manganèse élémentaire et composés inorganiques, en Mn, fraction inhalable	1313-13-9	ACGIH	MPT(comme Mn, fraction inhalable):0.02 mg/m3; MPT(comme Mn, fraction respirable):0.1 mg/m3	
Aluminium métallique et composés insolubles, fraction respirable	1318-02-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Aluminium métallique et composés insolubles, fraction respirable	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs,	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	

particules inhalables				
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
---------------	---------

couleur	Noir-marron
Odeur	Pas de données disponibles
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	10
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,6 kg/l
Densité relative	1,61
Hydrosolubilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	62 300 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	1,6 g/l
Pourcentage de matières volatiles	0,1 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1,6 g/l
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Non déterminé

10.5 matériaux incompatibles

Agents réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
Dioxyde de Manganese	Dermale	Rat	LD50 2 000 mg/kg
Dioxyde de Manganese	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,5 mg/l

Dioxyde de Manganese	Ingestion	Rat	LD50 > 2 197 mg/kg
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	Rat	LD50 3 535 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Rat	LD50 3 295 mg/kg
Zéolithes	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Zéolithes	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,57 mg/l
Zéolithes	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
ACIDE ISOSTEARIQUE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de disodium	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Manganese	Lapin	Aucune irritation significative
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Lapin	Aucune irritation significative
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Zéolithes	Lapin	Aucune irritation significative
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
ACIDE ISOSTEARIQUE	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Manganese	Lapin	irritant légère
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Lapin	Aucune irritation significative
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Zéolithes	Lapin	irritant légère

Silice	Lapin	Aucune irritation significative
ACIDE ISOSTEARIQUE	Lapin	irritant légère
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Manganese	Mouris	Non classifié
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Cochon d'Inde	Non classifié
Dibenzoate d'oxydipropyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Silice	Hommet et animal	Non classifié
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Dioxyde de Manganese	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Manganese	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dibenzoate d'oxydiéthylène	In Vitro	N'est pas mutagène
Dibenzoate d'oxydipropyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
ACIDE ISOSTEARIQUE	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde d'aluminium	In Vitro	N'est pas mutagène
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/m3	2 génération
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Lapin	LOAEL 250 mg/kg	1 jours
Dioxyde de Manganese	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 354 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 61 mg/m3	gestation en lactation

Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10000 ppm dans le régime	2 génération
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10000 ppm dans le régime	2 génération
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxyde de disodium	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dioxyde de Manganese	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Singe	LOAEL 1,1 mg/m ³	10 mois
Dioxyde de Manganese	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas	exposition professionnelle

			prolongée.		disponible	
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Dibenzoate d'oxydiéthylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Silice	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Silice	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	5 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	43-9300-5	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2026/07/08	Remplace la version datée de :	2025/04/24

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	30-3185-3	Numéro de la version :	6.00
Date de parution :	2025/04/25	Remplace la version datée de :	2022/04/22

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériau d'étanchéité pour l'aérospatiale AC-730 C-8 et C-48 3M(MC) - Base

Numéros d'identification de produit

LC-B100-1082-3	LC-B100-1082-4	LC-B100-1082-5	LC-B100-1082-6	LC-B100-1082-7
LC-B100-1082-8	LC-B100-1140-9	LC-B100-1495-3	42-0044-2157-6	42-0044-2158-4
42-0044-2266-5	42-0044-2267-3	UU-0129-6186-6		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Pour utilisation industrielle ou professionnelle uniquement., Agent D'étanchéité

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Combustible Liquide

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Provoque des lésions aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : Système cardiovasculaire | rein/voies urinaires | foie | système nerveux | système respiratoire | organes sensoriels.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Caoutchouc Polysulfure	68611-50-7	60 - 70	Pas de données disponibles
Carbonate de Calcium	471-34-1	20 - 30	Acide Carbonique, sel de calcium (1:1)
Toluène	108-88-3	3 - 7 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Inhibiteur de corrosion	Secret Fabrication	0.5 - 5	Ne s'applique pas
Bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	< 2	Hydrogénophosphate de zinc
Résine d'époxy	25085-99-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	2,2'-[Isopropylidènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane homopolymérisé
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Phénol, polymère avec formaldéhyde
Cyclohexane	110-82-7	<= 0.99	Cyclohexane
MBK	108-10-1	0 - 0.99	2-Pentanone,4-méthyle-
Oxyde de zinc	1314-13-2	< 0.1	Oxyde de zinc (ZnO)
Formaldéhyde	50-00-0	< 0.05	Formaldéhyde

Inhibiteur de corrosion est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Aldéhydes
Formaldéhyde
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Chlorure d'hydrogène
oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
MBK	108-10-1	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:75 ppm	
Toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Cyclohexane	110-82-7	ACGIH	MPT:100 ppm	
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Formaldéhyde	50-00-0	ACGIH	MPT:0.1 ppm;STEL:0.3 ppm	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Pâte thixotrope
couleur	Havane
Odeur	Aromatique Mercaptan
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	65,6 °C [Méthode de test:Coupe fermée] [Détails:(Données de test)]
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 4.
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,42 g/ml
Densité relative	1,42 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	115 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	7,3 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	116,1 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Agents réducteurs

Acides puissants

Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le système olfactif : Les signes/symptômes peuvent inclure une diminution du sens olfactif et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

"L'Examen des substances dangereuses pour le toluène publié par Santé Canada conclut que le toluène est également source de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée au niveau du système cardiovasculaire (cœur), du système respiratoire (poumon) les reins et du foie. Effets cardiaques : les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), une modification de la fréquence cardiaque, un endommagement du muscle cardiaque, une crise cardiaque, et peuvent être mortels. Effets respiratoires : les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, une respiration sifflante, l'augmentation de la fréquence cardiaque, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose), la production d'expectorations, des changements dans les tests de la fonction pulmonaire et/ou une insuffisance respiratoire. Effets sur les reins et la vessie : les signes/symptômes peuvent inclure des changements dans la production d'urine, des douleurs abdominales ou lombaires, une augmentation du taux de protéines dans l'urine, une augmentation du taux d'azote uréique dans le sang (AUS), la présence de sang dans l'urine et une miction douloureuse. Effets sur le foie : les signes/symptômes peuvent comprendre une perte d'appétit, une perte de poids, de la fatigue, une faiblesse, une sensibilité abdominale et une jaunisse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Formaldéhyde	50-00-0	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Formaldéhyde	50-00-0	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
FORMALDÉHYDE	50-00-0	Danger cancérogénique	OSHA Cancérigène
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Caoutchouc Polysulfure	Dermale	Rat	LD50 > 7 800 mg/kg
Caoutchouc Polysulfure	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Carbonate de Calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de Calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de Calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l

Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
MBK	Dermale	Lapin	LD50 > 16 000 mg/kg
MBK	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11 mg/l
MBK	Ingestion	Rat	LD50 3 038 mg/kg
Cyclohexane	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 32,9 mg/l
Cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 6 200 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 2 900 mg/kg
Résine d'époxy	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine d'époxy	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Formaldéhyde	Dermale	Lapin	LD50 270 mg/kg
Formaldéhyde	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 470 ppm
Formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 800 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Polysulfure	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de Calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant
MBK	Lapin	irritant légère
Cyclohexane	Lapin	irritant légère
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	irritant légère
Résine d'époxy	Lapin	irritant légère
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Formaldéhyde	classification officiel	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Polysulfure	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de Calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant modéré
MBK	Lapin	irritant légère
Cyclohexane	Lapin	irritant légère
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	Irritant modéré
Résine d'époxy	Lapin	Irritant modéré
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
Formaldéhyde	classification officiel	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Polysulfure		Non classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non classifié
MBK	Cochon d'Inde	Non classifié
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	sensibilisant
Résine d'époxy	Hommet et animal	sensibilisant
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Formaldéhyde	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Polymère phénol-formaldéhyde	Humain	Non classifié
Résine d'époxy	Humain	Non classifié
Formaldéhyde	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In vivo	N'est pas mutagène
MBK	In Vitro	N'est pas mutagène
Cyclohexane	In Vitro	N'est pas mutagène
Cyclohexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine d'époxy	In vivo	N'est pas mutagène
Résine d'époxy	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
MBK	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène
Résine d'époxy	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces

			données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	Non spécifié	Hommet et animal	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de Calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
MBK	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
MBK	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
MBK	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
MBK	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	pendant l'organogénèse
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,9 mg/l	2 génération
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300	pendant l'organogénèse

				mg/kg/jour	
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Formaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg	ne s'applique pas
Formaldéhyde	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 ppm	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de Calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
MBK	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 0,1 mg/l	2 heures
MBK	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
MBK	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
MBK	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 900 mg/kg	ne s'applique pas
Cyclohexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Cyclohexane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Cyclohexane	Ingestion	dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio	Niveau sans effet nocif	

		central		nnel	observé Pas disponible	
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 128 ppm	6 heures
Formaldéhyde	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de Calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	système auditif Système nerveux yeux système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
Toluène	Inhalation	cœur foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système vasculaire système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	14 jours

Toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	4 semaines
MBK	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
MBK	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,8 mg/l	2 semaines
MBK	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,4 mg/l	90 jours
MBK	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,1 mg/l	14 semaines
MBK	Inhalation	Système endocrinien système vasculaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	90 jours
MBK	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
MBK	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
MBK	Ingestion	cœur système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/day	120 jours
Cyclohexane	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,7 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 2,7 mg/l	10 semaines
Cyclohexane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l	14 semaines
Cyclohexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,6 mg/l	30 semaines
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Résine d'époxy	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	2 années

					observé 1 000 mg/kg/day	
Résine d'époxy	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Résine d'époxy	Ingestion	système auditif cœur Système endocrinien système vasculaire foie yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	6 mois
Formaldéhyde	Dermale	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/day	60 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,3 ppm	28 mois
Formaldéhyde	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 15 ppm	3 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 10 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système endocrinien système immunitaire muscles rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 ppm	28 mois
Formaldéhyde	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	yeux système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	cœur	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/day	4 semaines
Formaldéhyde	Ingestion	rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans	24 mois

		vessie			effet nocif observé 15 mg/kg/day	
Formaldéhyde	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 109 mg/kg/day	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	la peau muscles yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 109 mg/kg/day	2 années

L'Examen des substances dangereuses pour le toluène publié par Santé Canada conclut que le toluène provoque également des effets nocifs sur le système cardiovasculaire (cœur), le système respiratoire (poumon), les reins et le foie à la suite d'une exposition chronique répétée par inhalation chez les humains.

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Toluène	danger d'aspiration
MBK	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cyclohexane	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	30-3185-3	Numéro de la version :	6.00
Date de parution :	2025/04/25	Remplace la version datée de :	2022/04/22

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca